

L'éditorial

# Les stigmates du Covid en EMS

Marie Nicollier

Rubrique Vaud



Il y a eu jusqu'à 160 lits vides simultanément, dans les EMS de l'Est vaudois, depuis la deuxième vague. La région est particulièrement touchée par une surcapacité qui inquiète le secteur, pourtant coutumier des fluctuations d'occupation. La situation actuelle est exceptionnelle.

En cause encore et toujours: les ravages du virus. Le nombre de décès causés par la deuxième vague n'est toujours pas compensé par les arrivées. La vaccination n'y change rien; les difficultés économiques des maisons de retraite perdurent. La situation semble plus tendue pour la gérontologie «classique» (et non la psychogériatrie) et les établissements comptant de nombreuses chambres à deux lits.

Certains homes sous-occupés doivent fermer des lits afin de diminuer leurs charges. Une perspective joyeuse pour les pensionnaires, puisque les chambres doubles vont faire place plus vite que prévu à des chambres individuelles. Tous les EMS ne pourront pas se permettre de réduire leur capacité sans diminuer le personnel. Or, conserver ce capital humain qualifié dans les soins aux personnes âgées est indispensable pour ne pas déséquilibrer le système.

«Tous les homes ne pourront pas se permettre de réduire leur capacité d'accueil sans diminuer le personnel.»

Le hic, c'est que la demande globale ne faiblit pas. À un moment ou un autre, la situation reviendra à la normale. La question n'est donc pas de savoir si l'on atteindra à nouveau un taux d'occupation de 98% dans les EMS vaudois - taux garant de finances saines - mais quand...

L'État donne un subventionnement extraordinaire pour la période Covid mais il faut réfléchir à l'après, insiste Vincent Matthys, directeur du Réseau Santé Haut-Léman. «Un EMS ne peut pas continuer à tourner avec des charges à hauteur d'un taux d'occupation à 98% et des recettes à hauteur de 90%. Les clignotants sont au orange.»

Les homes doivent être rentables. Ils doivent aussi être armés quand le système tournera de nouveau à plein régime. Pour résoudre ce casse-tête, le Canton ne pourra pas se dispenser d'aides supplémentaires. Les futurs montants n'étant pas confirmés, une série d'établissements vivent dans l'incertitude.

Page 3

## Bénédicte Les EMS vaudois sont pleins de lits vides



### Réflexions

## Des anniversaires pour réfléchir aux droits humains

#### L'invité

Michele Scala  
Conseiller communal  
PS, Renens



Cette année, avec le Musée des migrations, nous célébrons le 50<sup>e</sup> anniversaire du droit de vote des femmes, du Bureau lausannois des immigrés (BLI) et des années Schwarzenbach. Qu'y a-t-il en commun entre ces trois événements et les droits humains? Officiellement, 1971 indique l'obtention du droit de vote et d'éligibilité des femmes en Suisse et la fondation officielle du Bureau des immigrés lausannois (BLI). Ces deux événements ont eu lieu au même moment, en février, quelques mois après la votation de la première initiative contre la surpopulation étrangère et trois avant la deuxième votation anti étrangers.

Le droit de vote des femmes et la création d'un office favorisant l'intégration des étrangers auront des conséquences sur le respect des droits humains en Suisse qui, n'ayant pas signé la Déclaration universelle des droits humains, ne se sentait pas dans l'obligation morale de la respecter.

En effet, la première initiative anti étrangers votée en juin 1970 ayant échoué de peu, seulement d'un 4%, les promoteurs, sûrs de gagner, lancent une deuxième initiative. Mais ils n'avaient pas pris en compte le vote des femmes qui, en majorité, ont refusé l'initiative en septembre 1974.

Entre-temps, la Ville de Lausanne a fait figure de pionnière en créant le 5 février 1971 le BLI, la première instance officielle des étrangers en Suisse depuis longtemps, et résidant en Suisse depuis longtemps, et remis en question les acquis d'intégration et de droits humains du siècle passé!

cune relation entre eux, vont avoir des conséquences sur les conditions de vie des immigrés et changeront le visage de la Suisse. Les deux initiatives xénophobes ont eu le mérite de faire ressortir au grand jour les conditions inhumaines des saisonniers. Par conséquent, la vision de l'étranger change et passe de «bras» à être humain.

La Suisse introduit les droits humains dans la Constitution fédérale lors de la révision en 1999, juste quelques années avant l'adhésion à l'ONU en 2002. Au début de ce siècle, la plupart des cantons romands, parmi lesquels le canton de Vaud en 2003, ont introduit le droit de vote des étrangers au niveau communal.

«La Ville de Lausanne a fait figure de pionnière en créant la première instance officielle d'intégration des étrangers.»

Après une évolution positive du droit d'intégration des étrangers, l'initiative contre l'immigration massive du 14 février 2014 n'a pas seulement durci la loi des étrangers mais en a également freiné le processus d'intégration en péjorant les conditions notamment de naturalisation et d'obtention de permis de séjour.

Avec la pandémie, la riche Suisse découvre avec stupeur les conditions de vie des sans-papiers. Il est regrettable qu'une votation, ayant comme objectif la réduction de la liberté de mouvement entre la Suisse et l'Europe, ait impacté le droit des étrangers, résidant en Suisse depuis longtemps, et remis en question les acquis d'intégration et de droits humains du siècle passé!

#### L'invité

Christophe Raymond  
Directeur du Centre  
Patronal



La menace d'une planète livrée à l'effondrement écologique inspire à toutes les politiques la défense de l'environnement. Il en est résulté un large front vouant l'agriculture aux gémonies au motif que le paysan, dont on ferait volontiers le gardien du sol et de sa biodiversité, serait devenu par ses engrais et pesticides un pollueur impénitent. Les critiques sont d'autant plus sévères que le secteur est lourdement subventionné.

Pendant des millénaires, l'homme a dû lutter contre la nature pour survivre et se nourrir. Dans le monde occidental, le combat a été victorieux dès en gros le début du siècle passé. L'avènement du machinisme agricole et l'apparition de nouveaux produits efficaces après la Seconde Guerre mondiale ont permis un accroissement extraordinaire des rendements. Cela a été le cas pour la Suisse aussi, même si la géographie et les structures d'entreprise ne se prêtent pas vraiment à une production intensive. On observera d'ailleurs que malgré ces progrès, notre pays doit importer près de la moitié de ce qu'il consomme.

Les temps font qu'aujourd'hui, la préoccupation de se nourrir ne passe plus au premier plan. Le fameux aphorisme de Bertolt Brecht - «*Erst kommt das Fressen, dann kommt die Moral*» - s'en trouve inversé puisque chacun est convaincu que nous aurons toujours suffisamment à manger. C'est maintenant la nature qu'il faut défendre et cela implique un abandon de l'agriculture intensive ainsi qu'un adoucissement des techniques culturales.

Or, nos agriculteurs prêtent désormais une attention soutenue à la préservation de la qualité de leurs sols et, partant, à celle des produits qu'ils en tirent. Tout les pousse dans cette direction, la pression des consommateurs, la réglementation des paiements directs, les résultats des recherches agronomiques. Les indicateurs sont nombreux pour en témoigner: l'utilisation des produits phytosanitaires d'origine naturelle ne cesse de croître, les quantités globales de pesticides diminuent, celles des antibiotiques s'effondrent.

Cela ne suffit pas aux partisans de la politique du claquement de doigts et les initiatives se multiplient pour opérer la révolution en un grand soir. Pourtant, et quel que soit le mode de production, bio ou non, l'agriculture et l'ensemble de ses

«L'agriculture, comme tous les secteurs économiques, est consciente des enjeux de ce monde et doit pouvoir travailler dans la sérénité.»

branches de production (industries de transformation comprises) doivent être protégées des nuisibles, au même titre que tout un chacun face à la maladie.

L'absolutisme dont on menace l'agriculture oublie que le but premier de celle-ci consiste à produire de manière optimale la nourriture dont la population a besoin, dans le respect des ressources naturelles et des conditions sociales. Un tel objectif, avec sa composante économique, fait partie intégrante d'une politique axée sur la durabilité.

## De la place dans les homes vaudois

**300** Le nombre approximatif de lits vides dans les EMS vaudois, contre moins d'une centaine en temps normal.

**80%** Le taux d'occupation de l'EMS La Maison du Pèlerin, au Mont-Pèlerin. Habituellement, il est de 98%.

**16** Le nombre de lits fermés prématurément dans l'annexe de la Résidence Grande Fontaine (Bex), à cause de la sous-occupation.

**547** Le nombre de «décès Covid» confirmés dans les maisons de retraite vaudoises (au 30 avril 2021).

**650** Le nombre de cas Covid dans les EMS, au pic de mi-novembre. Il n'y en a pratiquement plus aujourd'hui.



Inoccupation Sur 1400 lits d'hébergement à l'est du Canton, 130 sont vacants. GETTY

# Le casse-tête des lits vides dans les EMS

La sous-occupation extraordinaire est due aux nombreux décès causés par la deuxième vague de Covid. Le phénomène touche surtout l'est du Canton.

#### Marie Nicollier

Les Vaudois désireux d'emménager en EMS ont plus de choix que d'ordinaire concernant leur futur lieu de vie. Mi-mai, le parc comprenait 300 lits disponibles, alors qu'habituellement ce chiffre est bien en dessous de 100. Une conséquence directe de la surmortalité liée au Covid. Le phénomène est surtout observé dans l'Est vaudois, région où les maisons de retraite ont été particulièrement touchées par la deuxième vague.

«Il y a un nombre de lits vides très importants, confirme Vincent Matthys, qui dirige le Réseau Santé Haut-Léman. Sur 1400 lits d'hébergement à l'Est, 130 sont inoccupés (pointage du 11 mai), contre une trentaine en temps normal.»

Qui dit moins de résidents dit moins de revenus. Les pertes sont importantes pour les établissements concernés. Des fermetures de lits ont donc été décidées au cas par cas, à l'issue de discussions entre les EMS, les Réseaux de santé et le Canton.

#### Seize lits fermés à Bex

À la Résidence Grande-Fontaine de Bex, le directeur Thierry Michel a fermé seize lits inoccupés situés dans une annexe. «Elle devait de toute façon être désaffectée en 2022 pour entreprendre les travaux du nouvel EMS, précise-t-il. On a déjà connu une dizaine de lits vides mais c'était vraiment exceptionnel»

«Si nous n'avions pas fermé ces lits pour faire des économies, nous serions allés droit dans le mur.»



Thierry Michel, directeur de la Résidence Grande-Fontaine, à Bex

nel. Là, la situation est plus importante.»

Il épluche aujourd'hui les factures, à l'affût de la moindre économie. «Heureusement, à ce jour, il n'y a pas de licenciements économiques. Des départs à la retraite, des CDD pas reconduits, des taux d'occupation réduits... Nous ne sommes pas en danger; nous avons des réserves et un bon taux d'occupation. Fermer l'annexe nous a permis de réduire la logistique, la nourriture, le linge, le chauffage... Mais si nous ne l'avions pas fait, nous serions allés droit dans le mur.»

**Bannir les chambres à deux lits**  
Autre mesure: le report de l'ou-

#### Aides Covid

### Attentes de financement

Des aides cantonales spécial Covid d'un montant de 30.6 millions de francs pour les EMS, les établissements psychosociaux médicalisés et les centres d'accueil temporaires ont déjà été débloquées. «Pour les EMS, les aides vont couvrir des charges, des pertes de journées et des renforts en personnel. La partie «perte d'activité» pourrait représenter aux alentours de 25 millions de francs», détaille Fabrice Ghelfi, chef de la Direction générale de la cohésion sociale. Il précise que l'exercice 2021 «fera

verture de nouveaux lits, comme du côté de Saint-Léger-La-Chiésaz, au Home Salem.

La surcapacité accélère aussi un mouvement déjà en marche, encouragé par le Canton: la transformation des chambres doubles en chambres individuelles\*. C'est le cas à la Maison du Pèlerin, au Mont-Pèlerin. Avec une vingtaine de lits libres, l'établissement affiche un taux d'occupation de 80% au lieu des 98% habituels. «La deuxième vague a engendré un certain nombre de décès, rappelle le directeur, Jean-Luc Andrey. L'établissement s'est vidé en partie et la demande, qui reste stable, ne compense pas. Rattraper ce «retard» va prendre du temps. Nous allons diminuer la

capacité d'accueil en transformant les chambres à deux lits en chambres à un lit. Huitante pourcent de nos charges sont liés au personnel. Donc le moyen principal de réduire les coûts est de diminuer les dotations. On a anticipé la situation en gelant les engagements et en ne remplaçant pas les départs.»

La demande vaudoise pour une place en maison de retraite, elle, ne semble pas faiblir. «En 2021, les admissions sont restées stables par rapport à une année comme 2019; elles sont même en légère reprise depuis quelques semaines», indique Fabrice Ghelfi, chef de la Direction générale de la cohésion sociale. Dans les homes de l'Est vaudois, le nombre de nouvelles entrées est actuellement plus élevé que le nombre de décès. «La situation devrait redevenir normale d'ici à la fin de l'année», estime Vincent Matthys.

#### Ne pas gripper la machine

L'écueil consisterait donc à réduire trop massivement les places d'accueil et le personnel. «Comme la surcapacité est momentanée, tout l'enjeu est de savoir où mettre le curseur, insiste Vincent Matthys. On doit faire attention de ne pas gripper la machine. À terme, nous aurons besoin de l'ensemble des lits et des équipes en place. L'objectif est de garder ce personnel formé.»

Les réflexions sont entamées entre les Réseaux de santé, l'État et les faitières des EMS. «Elles

portent sur ces questions: comment assurer sur le long terme une réponse adéquate à cette période transitoire, pour préserver à la fois la capacité d'accueil au profit de la population et le maintien du personnel, absolues nécessités pour le futur?» résume Olivier Mottier, secrétaire général de la Fédération patronale des EMS vaudois (FEDEREMS). Le secrétaire général de l'autre faitière, Héviva, ne dit pas autre chose: «Il faut éviter que le remède (décider de fermetures trop nombreuses de lits) soit pire que le mal, insiste François Sénéchaud. Et prendre le temps pour trouver les bonnes solutions. Nous espérons que le soutien de l'État va permettre de pérenniser le dispositif et de garder les collaborateurs.»

#### «Situations tendues»

Le Canton indique qu'il n'y a pas d'EMS dont la survie soit en danger, mais des situations tendues avec des problèmes de liquidités. «Nous accompagnons cela avec des financements post-Covid», précise Fabrice Ghelfi (*lire encadré*). Des séances sont organisées au niveau régional pour analyser notamment les opportunités de transformation des chambres à deux lits en chambres à un lit. «Avant l'été, nous devrions pouvoir prendre des options pour la suite.»

\* La politique vaudoise de création de nouvelles places en EMS devrait compenser ces diminutions de capacité.